
SECRETARIAT GENERAL

UNIVERSITE THOMAS SANKARA

PRESIDENCE

UNITE DE FORMATION ET DE
RECHERCHE EN SCIENCES
JURIDIQUES ET POLITIQUES

12 BP 417 OUAGADOUGOU 12
TEL : (00226) 25 30 70 64/65
FAX : 25 30 72 42

Appel à candidatures pour le recrutement d'étudiants de Master professionnel en Droit des Affaires et Fiscalité

Le Président de l'Université Thomas SANKARA informe le public de l'ouverture, au titre de la rentrée 2022-2023, d'un test de recrutement d'étudiants du **premier niveau du Master (Master 1) professionnel en Droit des Affaires et Fiscalité** de l'Unité de Formation et de Recherche en Sciences Juridiques et Politiques (UFR-SJP).

Cette formation est ouverte aux titulaires de la Licence (LMD) et se déroulera en deux semestres.

❖ Composition du dossier de candidature

Les candidats doivent déposer au secrétariat du Directeur adjoint ou au bureau de la scolarité de l'UFR/SJP sis salle 3 (*Voir Mme TOUGMA*), un dossier de candidature comprenant :

- une demande de candidature non timbrée adressée au Président de l'Université Thomas SANKARA et indiquant les coordonnées de contact (numéro de téléphone, adresse e-mail) ;
- le plan détaillé des études antérieures (cursus universitaire) ;
- un relevé de notes des années de licence (si les notes ne sont pas indiquées sur 20, l'équivalence de telles notes sur 20 est exigée) ;
- une copie légalisée du diplôme ou de l'attestation de succès de la licence ;
- une lettre de motivation exprimant clairement les objectifs poursuivis par le candidat;
- une copie légalisée d'un document officiel d'identité (passeport, carte nationale d'identité...).
- **Conformément à l'article 1^{er} -V de l'Arrêté conjoint n°2010-242 du 22 juillet**

2010, portant fixation des postes de recettes et leurs tarifications dans les universités publiques du Burkina Faso, les frais de test sont de quinze mille (15 000) F CFA, payables au dépôt du dossier de candidature. Ces frais sont non remboursables.

En plus des pièces ci-dessus énumérées, les non nationaux autres que les ressortissants des pays de l'UEMOA devront joindre une (01) recommandation d'un enseignant de leur Faculté ou UFR d'origine.

❖ **Conditions de recrutement**

- **Présélection sur dossier :** Avoir une moyenne de 11/20 calculée sur la base des moyennes des six semestres de la licence pour les étudiants dont le parcours ne comporte pas de mémoire et équivalent et sur la base des moyennes des cinq semestres de licence pour les étudiants dont le parcours comporte la soutenance d'un mémoire ou équivalent.
- **Sélection par un test écrit.** Le test écrit des candidats présélectionnés consistera en l'administration d'une épreuve portant sur l'une des matières suivantes :
 - Théorie générale des obligations ;
 - Droit commercial.

La sélection des étudiants admis à s'inscrire sera basée sur une moyenne calculée à raison de 50% de la moyenne de présélection et 50% de la note obtenue au test écrit.

❖ **Calendrier de recrutement**

Le recrutement s'effectuera suivant le calendrier suivant :

Date de dépôt des dossiers	1^{er} au 16 septembre 2022
Résultats de la présélection sur dossier	23 septembre 2022
Test écrit	30 septembre 2022
Résultats de la sélection	14 octobre 2022
Date de début des cours	24 octobre 2022

❖ **Nombre de places disponibles**

Le nombre de places disponibles pour ce Master ne saurait excéder **cinquante (50) étudiants**.

❖ **Coût de la formation**

Le coût de la formation comprend des frais académiques et des frais pédagogiques (ou de laboratoire).

Les frais académiques (inscription) annuels s'élèvent à :

- 15.000 F. CFA pour les burkinabè et les ressortissants des pays de l'UEMOA inscrits en régime étudiant ;
- 50.000 F.CFA pour les burkinabè et les ressortissants des pays de l'UEMOA inscrits en régime salarié ;

- 250.000 F.CFA pour les étudiants et salariés hors UEMOA.

Les frais pédagogiques sont fixés à 300.000 F.CFA pour toutes les catégories de personnes prenant part à la formation et sont payables à la deuxième année du Master.

Le Président



Pr Pam ZAHONOGO

*Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques
Officier de l'Ordre de Mérite Congolais*